



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Regulation du trafic

Question écrite n° 66030

Texte de la question

M Marc Dolez attire l'attention de M le secretaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux sur la pratique americaine du « car-pooling » ou co-voiturage, qui permet d'ameliorer la circulation dans les grandes agglomerations, moyennant l'octroi de certains avantages dont, par exemple, la gratuite des peages autoroutiers. Ce systeme pourrait utilement etre transpose dans notre pays. C'est pourquoi il le remercie de bien vouloir lui faire part des premiers resultats de l'etude et de l'experimentation menees actuellement par ses services sur cette question.

Texte de la réponse

Reponse. - Le « co-voiturage » ou « car-pooling » est une pratique qui se developpe actuellement aux Etats-Unis, notamment du fait que sur certaines autoroutes tres larges (souvent 5 ou 6 voies) une voie leur est reservee. L'interet d'une transposition de cette pratique en France est evident pour ameliorer la circulation, notamment en region parisienne. Deux operations experimentales sont actuellement a l'etude ; l'une pour la partie urbaine est menee par le syndicat des transports parisiens, l'autre, sur l'autoroute A 1, est menee par la societe des autoroutes du Nord et de l'Est de la France. Les etudes ont debute a la fin de 1992, et les premieres experimentations pourront avoir lieu fin 1993. La principale difficulte repose sur l'identification des avantages dont pourraient beneficier les usagers qui pratiquent le co-voiturage, notamment du fait que les zones congestionnees des autoroutes sont deja gratuites, et qu'il ne parait pas possible d'y reserver une voie entiere pour ces usagers.

Données clés

Auteur : [M. Dolez Marc](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66030

Rubrique : Circulation routiere

Ministère interrogé : transports routiers et fluviaux

Ministère attributaire : transports routiers et fluviaux

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 1992, page 5804